

Dominique Baudis propose la création d'un code de déontologie commun à tous les journalistes

Le président du CSA, Dominique Baudis a prôné, devant la Commission d'enquête parlementaire d'Outreau, la création d'un code de déontologie commun à tous les journalistes et dont la violation serait sanctionnée par une autorité qu'ils éliraient. La commission de la carte d'identité des journalistes professionnels pourrait jouer ce rôle, a-t-il suggéré, afin d'examiner les manquements graves à la déontologie et en tirer les conséquences qui pourraient aller jusqu'à la suspension ou le retrait de la carte. Évoquant la présomption d'innocence, « le plus souvent bafouée », M. Baudis a estimé que si l'on voulait donner à ce principe une véritable force, il faudrait peut-être en faire une infraction pénale afin que le parquet, et pas seulement la personne mise en cause, puisse engager des poursuites.